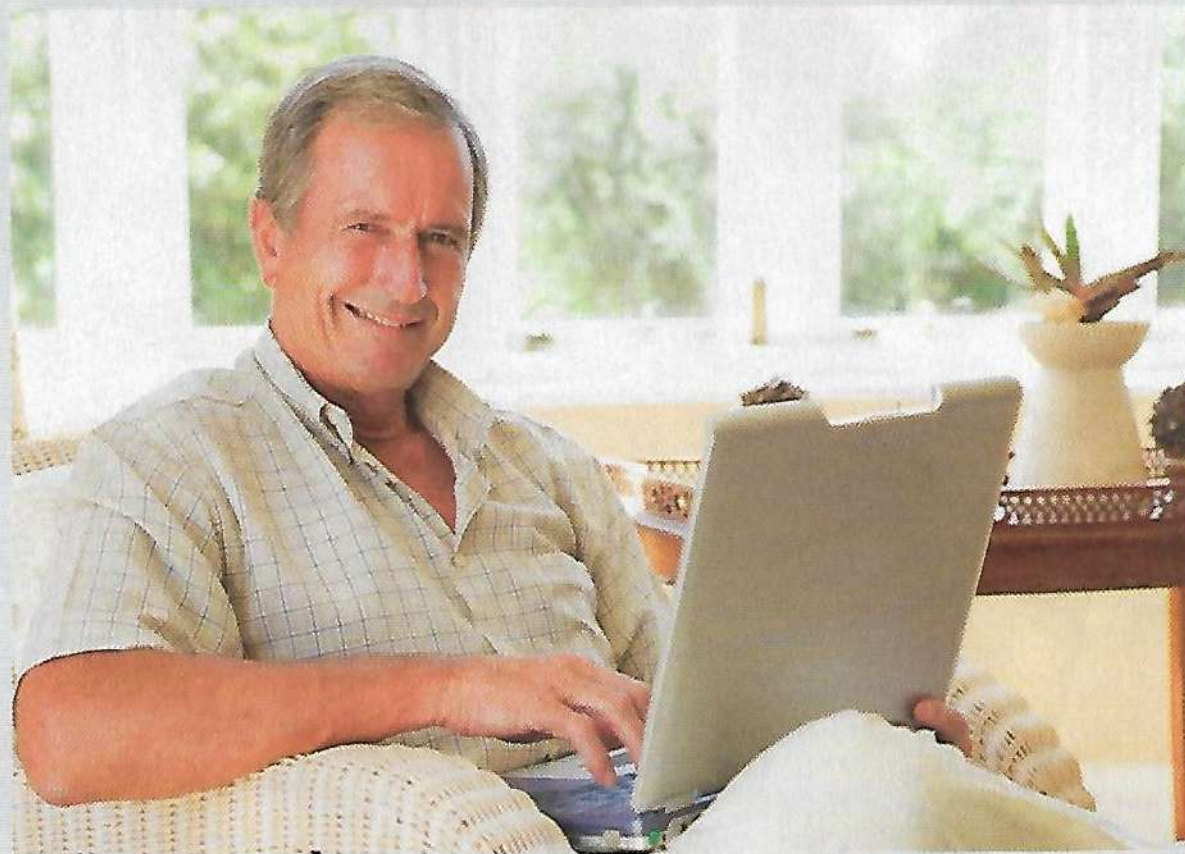


Outils numériques. La CPR vous accompagne



Afin de toujours faciliter vos démarches et votre accès à l'information dont vous avez besoin, la CPR vous accompagne sur l'utilisation des outils numériques.

Des services en ligne simples et accessibles

La CPR met à votre disposition de nombreux téléservices, faciles d'utilisation et accessibles depuis votre Espace personnel sur le site www.cprpsncf.fr. En vous connectant sur votre smartphone ou votre ordinateur, vous pouvez à tout moment accéder à vos informations personnelles, effectuer vos démarches concernant l'assurance

maladie ou la retraite, et échanger avec les services de la CPR, sans vous déplacer.

Les rendez-vous Accompagnement au numérique

Lors de ce rendez-vous, votre conseiller vous accompagne dans la création de votre Espace personnel sur le site de la CPR, et vous aide à utiliser les téléservices disponibles.

Pour en savoir plus :
www.cprpsncf.fr



La CPR est le premier organisme de Sécurité sociale à obtenir le label "Aidants Connect". Ce dispositif innovant, initié par l'Agence nationale de cohésion des territoires, permet à votre conseiller CPR de réaliser pour vous toutes les démarches en ligne nécessaires auprès des services publics accessibles via France Connect : démarches liées à votre régime spécial (demande de pension, droits et démarches pour l'assurance maladie, etc.), démarches inter-régimes (demande de pension d réversion), démarches administratives simples (carte d'identité, carte grise...), etc. .